



La Municipalité de Baie-Johan-Beetz est à la recherche de :

Ouvrier et ouvrière sylvicole

Période et salaire

- Poste temps plein de 35 h par semaine, été – automne 2024
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur

Principales responsabilités

Relevant directement de la direction générale, l'ouvrier.ère sylvicole a les principales tâches suivantes :

- Exécuter la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques liés aux feux de forêt dans la municipalité de Baie-Johan-Beetz
- Utiliser les outils appropriés pour l'élagage, le débroussaillage, la coupe et le déchiquetage de matières ligneuse
- Disposer adéquatement de la matière ligneuse déchiquetée
- Entretenir les équipements utilisés
- Travailler sécuritairement
- Autres tâches connexes

Profil recherché et qualification requises

- Très bonne condition physique
- Capacité à travailler dans un environnement extérieur chaud et humide
- Capacité à utiliser et entretenir des outils de débroussaillage et tronçonnage
- Autonomie et sens des responsabilités
- Permis de conduire classe 5

Les personnes intéressées doivent envoyer une lettre d'intention et leur curriculum vitae à l'adresse courriel suivante : directiongenerale@baiejohanbeetz.qc.ca

INFO@BAIEJOHANBEETZ.QC.CA

418.539.0125

WWW.BAIEJOHANBEETZ.QC.CA